

Pour l'accès des personnes handicapées à une vie de joie et de dignité

Social Signature d'une convention culturelle, scientifique et pédagogique entre l'Université Saint-Joseph et le Sesobel.

Une longue histoire de coopération lie l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ) et le Service social pour le bien-être de l'enfant au Liban (Sesobel), et ce depuis les années quarante-vingt. Cette coopération s'est concrétisée, à travers les années, dans différents secteurs et domaines : accueil de stagiaires de plusieurs facultés et instituts de l'USJ dans les départements paramédicaux, éducatifs et sociaux du Sesobel (en moyenne 45 stagiaires par an) ; signature de plusieurs conventions entre l'USJ et/ou ses instituts et facultés et le Sesobel pour assurer un cadre institutionnel à l'accueil des programmes et projets décidés entre les deux parties ; Accord entre l'ILE-USJ et le Sesobel pour une mise à niveau de l'équipe des éducateurs du Sesobel ; signature d'une convention entre l'USJ et le GaitLab du Sesobel pour la recherche et les stages pratiques dans le domaine de l'analyse de la marche et du mouvement.

Cette convention a contribué à la mise en place de plusieurs projets de recherche dans le cadre de thèses de doctorat, de thèses médicales et de mémoires de masters recherche à l'Université Saint-Joseph. Elle a également permis de mettre à la disposition des étudiants de l'USJ une technologie de pointe et leur a facilité la publication de travaux innovateurs ; participation d'un bon nombre de directeurs et de chefs de service du Sesobel aux équipes pédagogiques de plusieurs instituts et facultés de l'USJ.

Compte tenu de tous ces acquis, et ayant le désir de promouvoir cette collaboration scientifique et pédagogique, en matière de formation, de support technique et de recherche, l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ), d'une part, représentée par son recteur, le professeur Salim Daccache s.j., et le Service social pour le bien-être de l'enfant au Liban (Sesobel), d'autre part, représenté par sa présidente et directrice générale, Mme Fadia Safi, ont convenu de conclure une convention de coopération culturelle, scientifique et pédagogique.

Cette convention vise à favoriser la collaboration et les synergies entre leurs acteurs concernés comme à définir et à réaliser des programmes concertés de formation et de recherche.

Encourager les échanges personnels

Pour atteindre les objectifs fixés à l'article 1er, les parties contractantes s'efforcent, dans la mesure de leurs possibilités, d'encourager les échanges de personnels, aussi bien en matière d'enseignement qu'en



Fadia Safi et le P. Daccache échangeant les instruments de ratification de la convention.

Photo Michel Sayegh

matière de recherche et de faciliter leur travail de coopération pendant la durée de leur mission ; d'élaborer des programmes conjoints de recherche, répondant aux intérêts des deux parties, de faciliter la participation des enseignants et des chercheurs concernés à la réalisation de ces programmes et de communiquer, dans la mesure du possible, sur demande de l'autre partie ou spontanément, les publications réalisées par les chercheurs et équipes de recherche ; étant entendu que le Sesobel désire approfondir, valider et publier des recherches en : nouvelles technologies auprès des personnes atteintes de handicap (solutions techniques, matérielles et logicielles pour faciliter l'accès à l'informatique et favoriser l'apprentissage chez les enfants atteints de handicap) ; domaine neuro-visuel ; kinésithérapie respiratoire ; rééducation neuro-alimentaire ; communication alternative et augmentative ; rééducation du langage écrit chez les enfants présentant un handicap ; analyse du mouvement et de la marche ; autres domaines émanant des pratiques sur le terrain et ces nouvelles approches de recherche qui peuvent en résulter ; d'organiser en commun des colloques, réunions et rencontres scientifiques, de s'informer mutuellement sur ces activités et d'échanger, le cas échéant, les publications et documents y relatifs, etc.

En vertu de la nouvelle convention, le Sesobel s'engage à accueillir des étudiants, des stagiaires et des résidents de différentes institutions de l'USJ, y compris des étudiants de master et de doctorat.

Un grand honneur

Prenant la parole au cours de cette réunion, Mme Fadia

Safi a affirmé, s'adressant au P. Salim Daccache : « C'est un grand honneur et une grande joie d'être avec vous, aujourd'hui, pour signer la convention-cadre entre l'Université Saint-Joseph (USJ) et le Service social pour le bien-être de l'enfant au Liban (Sesobel). »

(...) Cette convention répond à notre ambition de favoriser l'accès des personnes atteintes de handicap à une vie de joie et de dignité, en déployant tous les moyens disponibles pour répondre à leurs besoins : création des formations adaptées, amélioration des performances des professionnels sur le terrain, échange sur des techniques et des approches existantes,

mise en place des instances de recherche... et d'autres moyens.

Plusieurs instituts et facultés de l'USJ nous ont soutenus depuis plusieurs années. En parallèle, nous avons toujours consacré une place privilégiée aux stagiaires de l'USJ. Aussi, nous sommes fiers qu'un bon nombre de nos directeurs et cadres intermédiaires participent déjà à plusieurs équipes pédagogiques de l'USJ.

« Aujourd'hui, le moment est venu de regrouper ces formes de collaboration sous une convention-cadre qui vient consolider ces liens et les renforcer, tout en ouvrant la voie à l'échange et au partenariat effectif (...). »